

Syndicat Intercommunal de Flaine
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
Séance du Mercredi 30 mars 2022

Objet : Approbation des Comptes de Gestion 2021
Budget Principal, Budget annexe Droits de stationnement et Budget Eau

L'an deux mille vingt-deux,
Le 30 mars à 18 h 30,
Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni dans les bureaux de la
Mairie d'Araches-La-Frasse en séance publique sous la présidence de M. Johann
RAVAILLER.

Etaient présents :

Arâches: Jean-Paul CONSTANT, Rozenn DURAND, Inès NAVILLOD,
Magland : Johann RAVAILLER, Stéphanie FERRAND, Kader KHADRAOUI,
Jeanne VAUTHAY, Laurène CAUL-FUTY

Etaient excusés : Marjolaine LEVEQUE, Julien DELEMONTEX, Sophie
DEPOISIER, Peter JULES, Gwenaël RUAU, Sabine TOUNA,

Rozenn DURAND a été élue secrétaire de séance.

En exercice : 10

Date de convocation : 23/03/2022

Présents : 8

Date d'affichage : 24/03/2022

Votants : 8

Votes pour : 8

Votes contre : 0

Abstention : 0

Le Comité Syndical,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice
2021 du budget principal, du budget annexe Droits de stationnement et du
budget Eau et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs
des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des
mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de
mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états
de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du
Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2021
du budget principal, du droits de stationnement et du budget Eau,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de
chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres
de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il

a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été
ses écritures,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget principal, du budget Droits de stationnement et du budget Eau de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le Compte de Gestion du Budget Principal, du budget annexe Droits de stationnement et du budget Eau dressé, pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide

- d'approuver ces Comptes de Gestion.

Pour copie conforme au registre

Le Président
Johann RAVAILLER

